



ST/ST- N° 299-2022/FF

Nouméa, le 19 juillet 2022

**Le Secrétaire Général
De la Fédération des Fonctionnaires**

A

**Messieurs et Madame
le Président du Gouvernement de la
Nouvelle-Calédonie
le Haut-Commissaire de la République en
Nouvelle-Calédonie
Les Députés de Nouvelle-Calédonie
Les présidents et présidente des provinces
Nord, Sud et Iles
Le Président du Congrès de la Nouvelle-
Calédonie
Le Président de la Maison de la Nouvelle-
Calédonie
le Directeur de centre pénitencier de
Nouméa**

Objet : Situation des lauréats du concours de gardien de centre pénitencier

Madame et Messieurs,

Vous avez récemment tous fait l'objet d'une saisine vous alertant sur la situation de certains lauréats du concours de gardien de centre pénitencier et plus précisément sur la situation de 8 d'entre eux qui n'avaient pas le financement nécessaire à la prise en charge de leurs billets de retour.

Nous nous permettons néanmoins de soulever un manque d'information claire de l'administration pénitentiaire sur cette éventuelle prise en charge des billets d'avion aller-retour. Malgré cela, un grand nombre d'élèves ont pu se procurer les finances nécessaires à l'achat dudit billet d'avion pour un retour en Nouvelle-Calédonie dans les délais imposés.

Conscient de champs de compétence de chacun d'entre vous, certains sont intervenus et notamment le haut-commissaire en étendant le dispositif de la continuité territoriale et en négociant une diminution tarifaire du prix du billet d'avion avec la compagnie aérienne.

**Maison des syndicats – Vallée du Tir – B.P. 820 – 98845 NOUMEA CEDEX
Tél. : (687) 27.35.32 – Fax 27.39.17 – e-mail : secretariat@lafede.nc**

Aujourd'hui, je vous interpelle de nouveau car 4 d'entre eux restent toujours sans possibilités de prendre en charge de leur billet retour.

De plus, il leurs a été indiqué qu'une absence au 25 juillet 2022 devant le centre pénitencier de Nouville équivaldrait à un abandon de poste...

Par ce courrier, je réitère notre demande de prise en charge à titre temporaire et remboursable de ces 4 billets d'avion, et qu'à défaut, que vous puissiez entreprendre les démarches nécessaires afin que ces élèves puissent se présenter le 25 juillet dans une des annexes du ministère de la Justice de leur région d'hébergement et ne plus être considérés en abandon de poste.

Pour conclure, notre organisation est stupéfaite de la gestion et du suivi ces lauréats de concours. Il est consternant que ces jeunes enfants du pays ne soient pas accompagnés ou soutenus dans ces moments, pire encore, ils sont, selon nous, abandonnés par l'administration.

Madame et Messieurs, il s'agit d'enfants du pays amenés à encadrer, surveiller et voir réinsérer d'autres enfants du pays en situation difficile. Quelle impression ou image donne-t-on à ces lauréats de concours de la Fonction Publique et de leur future mission de service public ? Doivent-ils se sentir abandonné par notre pays également ?

Vous comprendrez, Madame et Messieurs, qu'il serait intolérable pour notre organisation, que ces jeunes soient dans l'impossibilité de rentrer au pays et pire encore de voir le risque de perdre le bénéfice de leurs concours.

Dans l'attente et surtout l'espoir de vos retours, je vous prie d'agréer, Madame et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Secrétaire Général
De la Fédération des Fonctionnaires**



Steeves TERITEHAU

Copie :

**M. le Ministre des Outre-Mer
M. le Ministre de la Justice
Les membres du Gouvernement de la NC
Les groupes représentés au Congrès de la NC
Toutes presses**

**Maison des syndicats – Vallée du Tir – B.P. 820 – 98845 NOUMEA CEDEX
Tél. : (687) 27.35.32 – Fax 27.39.17 – e-mail : secretariat@lafede.nc**